



INFO TÜRK INFO - TÜRK INFO - TÜRK

bulletin mensuel • monthly bulletin • maandelijks bulletin

95

8EME ANNEE • EDITE PAR LE COLLECTIF TURC D'EDITION ET DE DIFFUSION • INFO-TURK - RUE DES EBURONS 31 - 1040 BRUXELLES • TEL: (32-2) 230 34 72 • ABONNEMENT ANNUEL: 500 FB • CCP 000-1168701-45 • ISSN 077 - 9664

"FAUSSE ALERTE" DANS LES RELATIONS TURCO- AMERICAINES

A l'approche des élections présidentielles aux USA, les relations turco-américaines ont commencé à se dégrader par suite de l'adoption de certaines résolutions par le Congrès. Malgré le fait que Washington avait encouragé et appuyé avec enthousiasme le coup d'Etat du 12 septembre 1980 et bien que la Turquie se fût distinguée au cours de ces quatre dernières années comme l'allié le plus fiable des Etats-Unis au Moyen-Orient, les remarques critiques faites par les législateurs américains au sujet de la politique d'Ankara dans le domaine des droits de l'homme et la question chypriote ont récemment soulevé dans la capitale turque une vague de colère de plus en plus violente vis-à-vis des Etats-Unis.

Le dernier en date de ces incidents dans le processus de détérioration des relations turco-américaines fut une résolution de la Chambre des représentants américaine désignant le 24 avril 1985 comme "journée nationale du souvenir de l'inhumanité de l'homme à l'égard de l'homme", en relation avec le massacre des Arméniens.

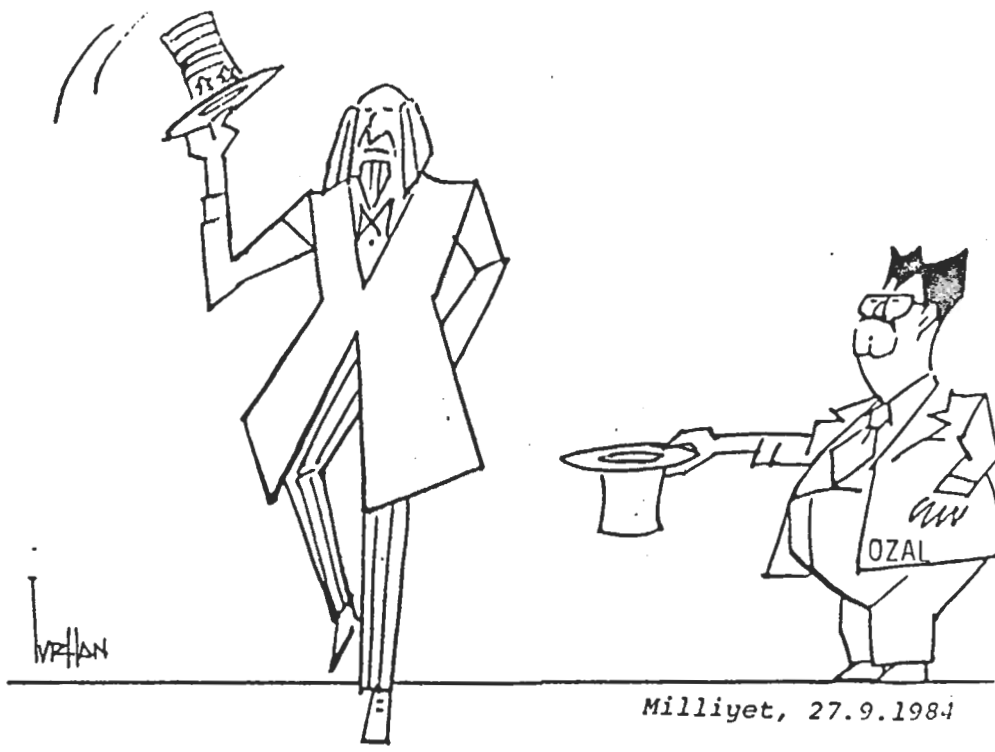
Cette résolution approuvée le 10 septembre par vote oral à la Chambre américaine, fut suivie d'une décision de la Commission des Affaires étrangères du Sénat de lancer un appel pour que les revendications arméniennes soient prises en compte lors de la mise en œuvre de la politique étrangère des Etats-Unis; référence y était faite à certaines régions de la Turquie comme lieux de peuplement arméniens depuis 2.500 ans.

Bien que plus d'un million d'Arméniens aient été massacrés ou déportés par les autorités ottomanes vers la fin du 19ème et au début du 20ème siècle, les gouvernements successifs de la République de Turquie ont toujours catégoriquement nié ce fait.

A la suite de cette résolution du Congrès, le premier ministre Ozal mit en garde les Etats-Unis, disant que les relations bilatérales "amicales" pourraient subir des dommages "difficiles ou parfois impossibles à réparer".

Si Ozal fut si prompt à riposter, c'est dû, semble-t-il, au battage fait autour de ces résolutions dans la presse et à l'Assemblée nationale turques. "Nous soumettons à la réflexion de l'opinion internationale le fait que ces résolutions tendent à favoriser le terrorisme international —dont des citoyens américains sont eux aussi la cible— et, en particulier, les actes criminels de l'ASALA et d'autres organisations terroristes semblables."

Ceux qui soutiennent ces résolutions affirment, au contraire, que c'est l'indifférence internationale devant le Massacre des Arméniens qui a laissé le champs libre à la montée d'actes de violence commis par de jeunes Arméniens, et que les résolutions du Congrès auraient pour effet de freiner cette escalade de violence.



Milliyet, 27.9.1984

REVELATIONS SUR LA PREPARATION DU
COUP D'ETAT ET L'INSTIGATION
AMERICAINE
(page 5)

Une autre décision qui souleva la colère d'Ankara fut la réduction de "l'aide" US à la Turquie. Tout en approuvant un projet d'aide extérieure s'élevant à 17,8 milliards \$, la Commission des Budgets de la Chambre des Représentants américaine demanda le 9 septembre que "l'assistance" à la Turquie soit réduite de 215 millions \$. Au départ, l'administration Reagan avait proposé pour la Turquie un budget de 755 millions \$ à titre de "l'aide militaire". Or, la Commission de contrôle de la Chambre n'approuva qu'une partie (540 millions \$), la différence étant affectée à l'aide économique destinée aux Philippines.

Auparavant, une disposition de la motion d'auto-risation du Sénat avait prévu le gel de 215 millions \$ à titre d'aide jusqu'à ce que les Chypriotes turcs eussent rendu la ville de Varosha (Famagusta) aux Chypriotes grecs. Quant à la Commission des Budgets de la Chambre, sa décision était assortie d'une déclaration exprimant l'espoir du Congrès que la Turquie serait en mesure d'user de son influence auprès de la communauté turque de Chypre en favorisant le recours à un compromis dans le cadre de la recherche d'une solution aux problèmes qui ont maintenu la division de l'île depuis dix ans.

A l'annonce de ces décisions, le Parti populiste (HP) réclama une session extraordinaire du parlement turc en vue d'un débat d'urgence sur ce sujet. Une motion déposée par ce parti déclarait qu'on ne pouvait pas se contenter d'écarter du revers de la main — par une simple protestation du ministère turc des Affaires étrangères — les décisions du congrès américain, et considérait que "cette décision qui a profondément heurté la nation turque, mériterait une réponse adéquate."

Toutefois, le président de l'Assemblée nationale, Necmettin Karaduman, révéla le 14 septembre qu'il n'y aurait pas de session extraordinaire du parlement pour débattre de la décision du Congrès américain.

En fait, malgré le battage fait autour de cette affaire par la presse et les partis politiques turcs, le général-président Evren et son premier ministre Ozal préférèrent rester dans l'expectative. A leurs yeux, les résolutions du Congrès ne sont rien d'autre que des manœuvres de certains politiciens à l'affût du soutien des lobbys arménien et grec dans la perspective des prochaines élections américaines. Les porte-parole du gouvernement turc ont réaffirmé leur confiance dans la politique de Reagan, en annonçant qu'une fois les élections passées, toutes ces initiatives "ressortant de considérations politiques étriquées et à courte vue" seraient balayées de la table.

Cette attitude prudente des dirigeants turcs a suscité divers commentaires dans la presse turque.

Le 19 septembre, l'un des quotidiens les plus influents *Günaydın* affirmait, sans faire toutefois directement allusion au général Evren, que la politique d'expectative d'Ozal était le résultat de la peur: "Ozal ne souhaite pas devenir la cible des USA", écrivait ce journal. "Il agit donc intelligemment. Il ne sait que trop bien que tous ceux qui se sont laissés entraîner dans une bagarre avec les USA ont fini par perdre. Ce sont les rumeurs prétendant qu'à l'origine de l'incident du 27 mai 1960 il y avait eu un chantage exercé par le président du Parti démocrate, qui en 1961 ont valu la potence à l'ex-premier ministre Adnan Menderes pour crimes contre l'Etat. Lorsque, vers la fin des années 50, les USA refusèrent de lui donner les 350 millions \$ qu'il avait demandés, Menderes riposta 'Si vous ne me les donnez pas, je les trouverai chez les Soviétiques.' L'extension des usines de la Sumerbank et la création des Verreries Cayirova sont deux exemples de ce que

l'on doit aux progrès qu'il sut réaliser pendant cette période. Menderes alla même jusqu'à déclarer qu'il pourrait visiter l'Union soviétique. Ozal est attentif et prudent, il veut terminer cette affaire en temps voulu sans qu'il soit porté atteinte à nos intérêts supérieurs. C'est ce qui explique son sang-froid."

L'ironie du sort, c'est que le jour de la parution de cet article une délégation de haut niveau du commerce extérieur soviétique décollait d'un aéroport turc après avoir signé un accord commercial prévoyant pour l'année prochaine le doublement du volume du commerce turco-soviétique (de 300 à 600 millions \$). Lors de la signature, le sous-secrétaire au Commerce extérieur, Ekrem Pakdemirli, déclara que dès 1987 — et pendant 25 ans — la Turquie achètera du gaz à l'URSS.

Un point qui mérite également d'être relevé, c'est le fait que cet accord prévoyant notamment l'élargissement des exportations de produits textiles vers l'URSS, fut conclu très peu de temps après que les USA eussent annoncé des restrictions sur les exportations de produits textiles en provenance de Turquie.

A la lumière de ces faits, les véritables raisons expliquant la réaction modérée du tandem Evren-Ozal par rapport aux décisions américaines, paraissent devoir être recherchées dans leur dépendance totale à l'égard des Etats-Unis.

Comme il a été dit précédemment dans le *Bulletin* d'Info-Türk et dans la brochure *US Interests in Turkey*, parue en 1982, tant le coup d'Etat du général Evren que la politique monétariste d'Ozal ont non seulement été salués et appuyés par les Etats-Unis, mais ces derniers furent en plus le principal pilier du régime militaire. Evren et Ozal sont parfaitement conscients du fait que sans le soutien des USA leur politique anti-démocratique et anti-populaire n'aurait jamais pu être appliquée et que celle-ci les aurait condamnés à l'isolement total sur le plan international.

Il apparaît à cet égard que le régime a déjà payé le prix de ce soutien américain en concluant avec les Etats-Unis de nombreux accords militaires et commerciaux. La réouverture des bases militaires américaines, la modernisation des aéroports turcs de manière à permettre leur utilisation éventuelle par les Forces rapides de déploiement US, l'autorisation donnée aux avions-espion et aux AWACS américains de survoler le territoire de la Turquie, la participation des USA à l'industrie de guerre turque, l'achat de 160 chasseurs F-16 construits par General Dynamics (coût: 4,2 milliards \$) et la commande à ITT d'un nouveau système électronique de téléphonie (coût: 300 millions \$) — voilà les principaux points qui figurent au programme de collaboration élargie avec les Etats-Unis d'Amérique.

Quant aux relations économiques et commerciales avec l'URSS, les USA ne formulent pas d'objections à leur extension, pourvu que la Turquie se conforme aux restrictions imposées par le COCOM (Commission de coordination pour le contrôle multilatéral des Exportations stratégiques). Comme on a pu le constater tout récemment en Belgique à propos d'une aléuseuse-fraiseuse dont l'exportation vers l'URSS fut bloquée sous la pression des Etats-Unis, le COCOM a déjà imposé de nombreuses restrictions à l'exportation par la Turquie de produits et de matières stratégiques vers les pays socialistes, restrictions auxquelles les gouvernements turcs se sont docilement soumis.

Pour toutes ces raisons il serait très naïf de prétendre que les tensions apparues récemment dans les relations turco-américaines déboucheraient sur un changement radical dans la politique étrangère de la Turquie.

/..

YILMAZ GÜNEY EST MORT, SA LUTTE CONTINUE

Yılmaz Güney, cinéaste engagé de Turquie, Palme d'or à Cannes en 1982 pour "Yol", Yılmaz Güney est mort le 9 septembre à Paris, à l'âge de quarante-sept ans, des suites d'une longue maladie.

Sa mort prématurée est une perte, non seulement pour le cinéma de Turquie, mais aussi pour tous les opprimés du monde qui luttent pour l'indépendance et la démocratie.

Fils d'une famille kurde, il avait mis en scène une vingtaine de films, véritables réquisitoires contre l'oppression des peuples turcs et kurdes. Il avait connu vingt-cinq prisons dans son pays et avait été déchu de sa citoyenneté, il y a deux ans.

La mort de Güney a bouleversé le monde entier, sauf les oppresseurs de Turquie.

M. Jack Lang, ministre de la Culture de la France a rendu hommage à Güney en déclarant: "Créateur courageux, il a consacré sa vie à la défense des opprimés... En 1981, il nous fit l'honneur d'accepter l'hospitalité qu'au nom du gouvernement français je lui avais offerte... L'Œuvre et le combat de Güney offrent l'exemple d'un art puissant au service de la liberté."

C'est, entouré de poings levés et au son de l'Internationale en turc, qu'a été enterré Güney, le 13 septembre, au Père Lachaise à Paris. Durant une heure, un cortège silencieux de plusieurs milliers de personnes a accompagné sa dépouille mortelle de l'Institut Kurde (dont il fut l'un des membres fondateurs) jusqu'au Père Lachaise. Avant les funérailles, plusieurs personnalités internationales dont M. Lang, les représentants des gouvernements européens, des organisations internationales et nationales, se sont inclinés devant le corps de Güney à l'Institut kurde.

Le défilé était composé en majorité de Kurdes et de Turcs vivant en France, mais également venus spécialement de différents pays d'Europe.

Malgré le fait que la junte militaire avait interdit aux mass-média turcs de parler de ceux qui ont été privés de la nationalité turque, accusés d'activités nuisibles aux intérêts de l'État, tous les journaux turcs ont saisi cette occasion pour faire le portrait du cinéaste et ont publié chacun à sa manière la nouvelle de sa mort.

Alors que les journaux pro-gouvernementaux se réjouissaient de sa disparition en affirmant qu'il n'était qu'un simple repris de justice, seul le quotidien de centre-gauche *Cumhuriyet* a mis en valeur le grand talent de Güney, avec certaines réserves. Le chroniqueur de ce quotidien écrivait que le "torrent passera mais le sable restera". Güney, souligne-t-il, a payé ses erreurs du passé par cette mort prématurée, en exil, loin de ses sources d'inspiration anatoliennes.

Par contre, la presse européenne a rendu hommage à Güney, mettant en évidence son grand talent ainsi que le combat politique qu'il mena contre le régime dictatorial dans son pays d'origine.

"La vie, trop courte, de Yılmaz Güney, aura été un combat permanent pour la défense des droits de l'homme et de la liberté, pour la création d'un cinéma s'élevant contre les forces d'oppression sociale et politique qui pesaient sur le peuple turc, et aussi contre certaines traditions ancestrales."

(*Le Monde*, 11.9.1984)

"Adieu Robin des Bois! Mort à l'âge de 47 ans à Paris, le cinéaste turc Yılmaz Güney était un grand artiste, militant et charmeur." (*Le Nouvel Observateur*, 14-20.9.1984)

"Yılmaz Güney, la guerre d'un seul homme... La seule image de la Turquie que nous ayons, c'est à lui que nous la devons. Tour à tour, acteur, taulard, exilé, le lauréat de Cannes 1982 vient de mourir à Paris." (*Libération*, 10.9.1984)

"Sa popularité obligea ses adversaires à recourir à d'autres méthodes: le criminaliser... La prison n'avait pas brisé son esprit, mais son corps. Dire la vérité peut entraîner des risques mortels." (*Süddeutsche Zeitung*, 11.9.1984)

"On l'accusa d'être communiste. Résultat: la prison. 'Je lutte contre toute forme d'oppression,' disait-il, 'la seule idéologie que je reconnaisse, c'est la dignité humaine.'" (*Die Welt*, 11.9.1984)

"Ce dont traitent ses films, c'est moins un discours personnel que celui de toute une ethnie et, en conséquence, aucun autre cinéma du Tiers Monde - et soumis à une dictature si féroce - n'a réussi à présenter des images aussi percutantes que celles du cinéma de Güney." (*El País*, 10.9.1984)

"Dans un cinéma qui est toujours resté confiné à une consommation exclusivement intérieure, Yılmaz Güney fut l'unique exemple authentique d'un artiste qui réussit à s'imposer, bien qu'avec un certain retard à l'attention et à l'admiration sur le plan international." (*Corriere Della Sera*, 10.9.84)

"Sa mort prématurée ne signifie pas encore pour le régime turc la disparition complète d'un sérieux casse-tête. Des copies vidéo de ses films sont encore toujours projetées clandestinement partout dans le pays. A l'étranger, il est considéré comme l'un des principaux artistes turcs." (*NRC Handelsblad*, 10.9.1984)

"Güney était un homme avec de fortes convictions de gauche, qui avait traversé une longue histoire de conflits avec les autorités turques." (*The Times*, 11.9.1984)

"Güney, le Rebelle... Mort à 47 ans, le cinéaste turc n'a jamais traité que d'un seul thème: son pays." (*La Croix*, 11.9.1984)

"Pour l'instant, Güney demeure chez nous le cinéaste et le héros d'une expérience unique dans l'histoire du cinéma. Sa disparition brutale prend un caractère plus tragique de nous priver d'une oeuvre de combat dont nous souhaitons ardemment qu'elle puisse se rendre victorieuse des rigueurs de l'exil." (*Le Matin*, 10.9.1984)

"Toujours en cavale, toujours violent, toujours rebelle: un homme et un cinéaste véhément." (*Le Quotidien de Paris*, 10.9.1984)

"Idole turc en exil... L'exil, devait-il reconnaître, consistait simplement à échanger une forme de prison pour une autre..." (*The Guardian*, 10.9.1984)

"Symbole de la rébellion, banni de Turquie, Güney est mort..." (*Le Drapeau Rouge*, 13.9.1984)

"Déjà le corps fatigué ne suivait plus la tête. Cet homme, ce vrai, aura mis ses forces ultimes au service d'un combat que son cinéma n'a fait que magnifier." (*L'Humanité*, 10.9.1984)

CONCESSIONS A LA RFA

Le gouvernement Ozal a non seulement reculé devant la décision du Congrès américain, mais il a fait, par ailleurs, de nombreuses concessions au gouvernement ouest-allemand dans la question des travailleurs immigrés turcs.

Au cours de sa visite à Bonn, le premier ministre Ozal a promis au chancelier Kohl de reporter de 1986 à 1995 la mise en application de l'accord permettant aux ressortissants turcs de travailler dans tous les Etats membres de la Communauté européenne, et ceci en échange d'une aide financière accrue et de mesures incitatives visant à favoriser les investissements en Turquie par des sociétés établies dans la Communauté.

Les dispositions relatives à la libre circulation de la main d'oeuvre sont contenues dans le Traité d'association signé en 1963 par la CEE et la Turquie. Or, la RFA qui compte près d'un million et demi d'immigrés turcs, a laissé entendre qu'elle s'opposerait à l'application des dites dispositions.

Des informations provenant de sources ayant accès aux rapports d'évaluation qui sont rédigés en marge

des négociations CEE-Turquie, nous apprennent que de l'avis des experts juridiques de la Communauté, la Turquie était parfaitement en droit de réclamer l'application de ces dispositions.

Quant à l'aide financière offerte en échange de ce report, elle passerait par un protocole financier d'un montant de 425 millions \$ - fonds qui furent gelés par la CEE après le coup d'Etat de 1980 - et par un protocole additionnel de 709 millions \$.

Selon le journal britannique *The Guardian* du 24 septembre, un échec éventuel des négociations sur la durée de ce nouveau délai exposerait théoriquement les institutions communautaires à une action en justice de la Turquie auprès de la Cour européenne de Luxembourg - éventualité jugée toutefois improbable.

Cependant, le déblocage du protocole cité plus haut impliquerait de la part de la Communauté européenne la reconnaissance du fait que la Turquie aurait réalisé des progrès satisfaisants sur la voie du retour à la démocratie, ce que jusqu'à présent - près d'un an après l'élection d'un gouvernement civil - la Communauté s'est refusée à admettre sous la pression du Parlement européen et du mouvement syndical.

REVELATIONS SUR LA PREPARATION DU COUP D'ETAT ET L'INSTIGATION AMERICAINE

Alors que la nouvelle tournure prise par les relations turco-américaines faisait grand bruit dans la presse turque, une série d'enquêtes publiée par le quotidien *Milliyet* à l'occasion du 4ème anniversaire du coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980, mettait en lumière certains détails concernant l'implication des Etats-Unis dans cette intervention. Cette série rédigée par le correspondant du journal à Bruxelles, Mehmet Ali Birant, se base sur l'agenda personnel à couverture rouge du général Evren et les entretiens de l'auteur avec ceux qui ont joué un rôle dans les événements qui précédèrent le coup d'Etat. Birant y révèle également les détails de l'élaboration et de l'exécution du plan "Bayrak" (Drapeau) qui fut à l'origine du coup d'Etat et de l'instauration d'une régime dictatorial.

Nous reprenons ci-dessous certains extraits de cette série:

"Les commandants de l'Armée, leurs quartiers généraux et surtout le Chef d'état-major n'étaient pas satisfaits de la situation. Le mécontentement du sommet de la hiérarchie était dû à l'accroissement des actes de terreur dans le pays, à l'incohérence et aux pratiques partisans des gouvernements du MC (Front nationaliste). Outre ces plaintes qui faisaient l'unanimité, une autre source de mécontentement était l'état proprement dit des Forces armées. Car, comme le signalait le général Haig - Saceur (Commandant suprême des Forces armées de l'OTAN) - les armes et équipements de l'Armée étaient en état de ruines. Malgré l'adoption d'une loi spéciale en 1972 qui prévoyait une dépense supplémentaire de 5 milliards \$ au cours de la période 1975-77, un million \$ seulement fut consacré à la réalisation du projet de réorganisation et de modernisation de l'Armée (REMO). (...) Vers la fin de 1977, le Chef d'état-major se vit dans l'obligation d'avertir le gouvernement de l'époque: "Ne créez jamais de situations pouvant déboucher sur un conflit armé avec la Grèce, car notre capacité de riposte diminue peu à peu." (...)

"Dans les premiers temps qui suivirent son avènement à la tête du gouvernement, Ecevit était l'espoir de l'Armée. On avait cru qu'il aurait pu changer la situation. Mais après le premier semestre de 1978, certaines mesures du gouvernement Ecevit suscitèrent de nouvelles inquiétudes et, de l'avis général, la situation devenait pire qu'avant. Ecevit avait déjà déçu l'éche-

lon supérieur de l'Armée. Durant l'automne de 1978, l'état-major mit sur pied une équipe spéciale de deux personnes pour chercher la réponse à la question suivante: "A ce stade-ci des événements, une intervention de l'Armée est-elle nécessaire?" Par la suite, cette équipe fut élargie et ses travaux se sont poursuivis jusqu'en 1980. (...)

"Après le massacre de Kahramanmaraş, alors que la loi martiale était proclamée au début de 1979, le Chef d'état-major Kenan Evren multiplia ses visites aux unités militaires ainsi que ses entretiens avec les chefs de l'Armée. (...)

"Alors que le général Evren était à Bruxelles pour la réunion du Comité militaire de l'OTAN, le 12 décembre (1979) un message parvint en Turquie: "Le Chef d'état-major partira demain pour la Turquie." Ce n'était-là que la confirmation d'une chose déjà connue. Le même jour, tous les commandants des forces armées, les commandants des quatre armées et de certains corps de l'armée partirent pour Istanbul. (...)

"Le sujet de la réunion était la situation du pays et l'attitude de l'armée face à cette situation. Il y avait des mois qu'on s'était entendu sur la nécessité de l'intervention de l'Armée. Il fallait à présent déterminer le *timing* et la forme qui prendrait l'intervention. Mais au cours des discussions, il fallut constater qu'il n'y avait pas unanimité sur ces sujets. Evren disait: "Il faut que tout le monde soit d'accord sur le fait que l'intervention de l'armée était la dernière chance et qu'il ne restait pas d'autre solution. Avant d'intervenir, laissons aux politiciens une dernière chance et envoyons-leur une lettre d'avertissement." (...) Personne à cette réunion croyait que cette lettre aurait pour effet de créer l'union de tous les politiciens en vue d'améliorer la situation. La prise du pouvoir n'était que partie remise. (...)

"Le Chef d'état-major Evren, après qu'il eût remis la lettre d'avertissement au président de la République (Fahri Korutürk) le 27 décembre 1979, se mit à noter quotidiennement toutes ses observations. Il notait les événements du jour avec l'écriture ancienne (alphabet arabe) dans un agenda de format moyen à couverture rouge. Le soir du jeudi 3 janvier il nota les lignes suivantes:

"A 17 h j'ai fait ma visite régulière hebdomadaire au président de la République. Il m'a dit que Demirel

(le premier ministre de l'époque) serait très fâché à cause de cette lettre et il a ajouté: "il songe à démissionner". J'ai répondu: "Nous n'avons pas remis cette lettre dans le but de changer le gouvernement. Elle n'est pas destinée uniquement au gouvernement. Nous avons attiré l'attention de tous les partis politiques et des institutions constitutionnelles, y compris du gouvernement." (...)

Par la suite, Birant révèle les détails des entretiens de Demirel, d'abord avec le Chef d'état-major seul le 4 janvier 1979, puis avec tous les commandants, et ce à deux occasions, les 7 et 10 janvier 1979. Au cours de ces entretiens, les commandants auraient formulé leurs exigences concrètes dans un rapport de six pages, notamment:

- Renforcement des pouvoirs des commandants de la loi martiale,
- Extension des pouvoirs des tribunaux de la loi martiale,
- Révision du Code pénal et du Code des associations,
- Inclusion des procès relatifs aux trafics d'armes dans la catégorie des procès relevant des tribunaux de la loi martiale,
- Prolongation de la durée de garde à vue de 15 à 30 jours,
- Renforcement des services de renseignement de L'Etat,
- Priorité à la satisfaction des besoins des forces armées.

"Lorsque les entretiens qui avaient suivi la lettre d'avertissement eurent pris fin et que les remous provoqués par cette lettre se furent apaisés, le Chef d'état-major entama sa tournée des unités militaires. Du 15 février au 16 mai (1980), il fit le tour de toutes les armées et de tous les corps d'armée importants. (...)

"Au sein de l'Armée, il y avait unanimité au sujet de la lutte contre la terreur:

"- Il n'est pas possible de réussir cette tâche si l'on a le souci du respect de la démocratie et des droits de l'homme. Exécutez une dizaine d'entre eux et tu verras comment ils s'arrêteront..."

"- Il n'y a qu'une seule solution: il faut constituer des tribunaux qui jugent sur le champ celui qui a été appréhendé et le condamnent s'il est reconnu coupable.

"- Derrière la terreur se trouve la gauche. Afin de diviser ce pays, ils reçoivent leurs ordres de Moscou. C'est tout à fait clair. Ceux qui sont de droite ne sont pas si importants. Une partie de ces derniers sont sincères et agissent par sentiment nationaliste. Il faut écraser la tête de la gauche."

"A Washington, les inquiétudes devenaient plus vives. La lettre d'avertissement était le premier signe laissant présager une intervention militaire. Mais malgré le fait que des mois s'étaient écoulés depuis la remise de cette lettre, on ne remarquait aucun mouvement dans l'Armée. Pour Washington, la nécessité de l'intervention militaire était apparue au début de 1979. Les premiers signes avant-courus de cette intervention avaient été enregistrés au cours de l'été de 1979. De plus, en septembre de la même année, quand Paul Henze, chargé des affaires turques à la Maison Blanche, était venu à Istanbul pour une conférence, il n'avait pas jugé nécessaire de se rendre à Ankara. Il savait bien que, quoiqu'il advienne, l'Armée prendrait le pouvoir.

"Mais devant l'absence de remous qui suivit la lettre d'avertissement, la CIA et le Pentagone commencèrent au cours de certaines réunions de comités à Washington, à avancer l'hypothèse que les généraux craignaient peut-être de prendre le pouvoir... Selon eux, pareille situation pourrait laisser le champ libre à une tentative des colonels. Or, les conséquences d'une telle tentative pourraient dégénérer en n'importer

te quelle direction. Au cours des quatre premiers mois de 1980, toutes ces craintes et inquiétudes avaient été signalées à l'ambassade américaine à Ankara. Mais les réponses de l'Ambassade étaient toujours identiques: "Nos contacts dans les Forces armées turques nous apprennent qu'il n'existe ni mouvement ni réunion en dehors du contrôle des commandants suprêmes. (...)

"A partir de mai 1980, Washington décida de multiplier les signaux destinés à Ankara. Le premier message fut remis au général Evren et le deuxième au général Saltik à Bruxelles. Le 11 mai 1980, à l'issue de la réunion du Comité militaire de l'OTAN, le général Rogers, Saceur se querrela avec le général Saltik, Chef-adjoint de l'état-major turc, au sujet des problèmes soulevés par le contrôle de la région de l'Egée et la réintégration éventuelle de la Grèce dans l'aile militaire de l'OTAN. Lorsqu'il fut question de la situation en Turquie, Saceur demanda: "L'armée turque, est-ce qu'elle entend faire face au désordre dans votre pays?"

"Saltik s'attendait à cette question. Il répondit aussitôt: "Comme toujours nous exerçons nos fonctions." (...)

"Au cours d'un cocktail offert en honneur des chefs d'état-major qui avaient participé à la réunion, ce fut le tour d'Evren. Le Chef d'état-major des Etats-Unis le général Jones causait avec son homologue turc: "Nous suivons avec inquiétude les récents événements en Turquie. Il est très difficile de comprendre tous ce qui s'y passe. Depuis des mois vos politiciens n'ont pu élire un président de la République."

"Le général Evren était fort embarrassé par cette question. En effet, au cours de la même réunion, beaucoup de chefs d'état-major lui avaient posé la même question. Après avoir donné une très courte réponse, il était sorti du cocktail..."

"L'amiral Sherer, Commandant américain du quartier général sud-est des forces armées de l'OTAN, vint à Istanbul au printemps de 1980 pour y donner une conférence à l'Académie militaire. Après avoir traité les autres sujets, il aborda les problèmes de l'aile sud et les derniers développements dans la région. Puis, il évoqua la situation en Turquie: "Alors que le taux d'inflation en Turquie atteint 100 p.c., une défense puissante ne peut être assurée. Le programme de stabilisation économique qui a été mis en application (les mesures d'austérité dans le domaine économique imposées par le FMI le 24 janvier 1980 - IT) revêt une grande importance. Il faut l'appliquer à l'abri de troubles. Or, il règne dans le pays une anarchie féroce et l'instabilité. Face à un si grand danger, je voudrais vous demander: Qu'est-ce que vous faites? Qu'est-ce que vous pensez faire?"

"Ce message était répété avec plus de clarté dans le numéro de juin 1980 de "US Armed Forces", une revue des forces armées américaines qui est suivie de près par les milieux militaires du monde occidental: "Les derniers développements en Turquie ont atteint un point tel qu'il n'y a pas d'autre issue que l'intervention des Forces armées turques... Les Forces armées turques interviendront mais elles ne pourront pas améliorer la situation à long terme."

"Le 1er juillet (1980), au cours d'un cocktail à Ankara, l'Attaché militaire de la Force aérienne des Etats-Unis tint des propos identiques à un ancien membre du Comité de l'Unité nationale, la junte qui en 1960 avait réalisé le premier coup d'Etat: "Ces mesures économiques sont extrêmement importantes. Pour pouvoir les appliquer, la Turquie a besoin d'une période de stabilité de 4 à 6 ans."

"Le 17 juin (1980), tous les commandants se réunirent à l'occasion de la réunion du Conseil de Sécurité national (MGK) élargi avec la participation des commandants de la loi martiale. A présent, tout le

monde était d'accord. Il fallait déclencher l'opération dès que possible. Le Chef d'état-major eut un entretien particulier avec le Chef-adjoint d'état-major et les commandants des quatre forces armées. Il leur remit un ordre d'opération écrit: "A tous les commandants d'armée: La date d'application du Plan "Drapeau" le 11 juillet. L'heure: 04.00".

Birant raconte qu'après la formation du nouveau gouvernement Demirel, l'état-major décida de reporter l'application du Plan à une date ultérieure.

"Le 9 août, le Chef d'état-major Evren avait convoqué tous les commandants des forces armées ainsi que le nouveau Chef-adjoint d'Etat-major Ozturun pour une réunion dans ses quartiers. Depuis l'annulation du premier ordre d'intervention, on avait observé d'importants remous dans les milieux politiques. Mais il n'y avait aucun résultat concret. La réunion au cabinet du général Evren ne dura qu'une demi-heure. Evren fut très bref: "La date d'intervention est le 12 septembre. Distribuez à nouveau le Plan "Drapeau" aux unités et effectuez vos préparations conformément à ce plan." Le Chef d'état-major signa l'ordre d'opération. Les commandants le saluèrent et la réunion s'acheva. Une ère nouvelle commençait pour la Turquie."

"Le 10 septembre, à Washington, le Chef d'état-major américain J. Allen donnait un dîner en l'honneur du général Tahsin Sahinkaya, Commandant de la Force aérienne turque, qui avait terminé une tournée aux Etats-Unis en vue de l'achat de nouveaux avions. Sahinkaya était de bonne humeur. Après le dîner, en prenant le café, M. Paul Henze, chargé des affaires turques au Conseil de Sécurité national des Etats-Unis approcha Sahinkaya qui devait partir le lendemain. Il voulait lui transmettre un dernier signal: "J'espère que vous ne permettez que l'on perde le contrôle de la situation en Turquie." Sahinkaya répondit en souriant et en turc: "Ne vous inquiétez pas!" Et il quitta le dîner.

"11 septembre, 16 h. Toutes les bases aériennes et navales de Turquie se mirent en état d'alerte. A la tête de la délégation de l'Aide américaine (JUSMATT) se trouvait le général Thampson. En cinq minutes il fut informé de l'alerte. Il se dit: "Enfin... Cette fois-ci ça y est!" Le motif officiel de l'alerte était la nécessité de prendre des mesures de sécurité dans les bases américaines en relation avec le début des manoeuvres militaires de l'OTAN. Le général américain transmit son premier message au Pentagone avant de mettre au courant l'Ambassadeur américain: "Les forces armées turques viennent d'être mises en alerte. Il est fort probable que l'intervention attendue depuis longtemps ait été déclenchée."

"JUSMATT avait des relations très étroites avec les Forces armées turques. Il connaissait très bien l'é-

tat de leur armement et pouvait prendre de près les pouls de l'armée. Pour assumer cette tâche, le cadre de JUSMATT comprenait des officiers américains capables de parler turc comme si c'était leur langue maternelle. La fonction la plus importante de ces officiers était d'établir des liens d'amitié avec les officiers turcs. Car, dès le début ils pouvaient suivre étroitement les rumeurs dans l'armée turque. Dans les bases les officiers américains furent avertis et reçurent la consigne de ne pas se balader dans la rue, eux et leurs familles.

"Le 12 septembre, 3 h 30 (20 h à Washington)... Paul Henze venait de rentrer chez lui. Il contacta par téléphone la "Situation Room" à la Maison Blanche.

"- Paul, your boys have done it... (Tes gars l'ont fait...)

"- Qui sont mes gars! De quoi parles-tu?

"- Tes généraux, ils ont fait un coup d'Etat en Turquie.

"- Tiens, je suis très content. D'où vient cette nouvelle?

"- Du JUSMATT... Est-ce que tu veux que nous mettions au courant le Président?

"- Attends en peu. Ne vous dépêchez pas. Aujourd'hui des charges explosives auraient été placées à Ankara et il y avait les manoeuvres de l'OTAN. Peut-être que les nôtres se sont trompés en voyant des soldats patrouillant dans la rue. Dis leur qu'ils vérifient encore une fois.

"- O.K.

"Une demi-heure plus tard la confirmation arriva.

"- Tout à l'heure, l'Etat-Major turc aurait informé JUSMATT. Quant à nous, nous avons mis au courant Zbig (Zbigniew Brzezinski, Conseiller du Président Carter chargé des affaires de sécurité nationale.)

"Le Président Carter assistait à la représentation d' "Un violon sur le toit" au Kennedy Center. Le téléphone, placé à côté de sa loge sonna. Le standardiste de la Maison Blanche disait que le Ministre des affaires étrangères Muskie voulait parler au Président. Le Président prit le téléphone:

"- Le Commandement de l'Armée turque vient de prendre le pouvoir à Ankara. Il n'y a aucune raison de s'inquiéter. Ceux qui sont dignes d'intervenir sont intervenus...

"Le Président Carter le remercia, lui souhaita bonne nuit et retourna à sa loge.

"La BBC de même que les agences de presse diffusaient la dépêche en se référant au porte-parole du State Department américain.

"Entretemps, à Ankara, on attendait toujours dans les studios de Radio Ankara le réchauffement des antennes pour pouvoir transmettre le communiqué annonçant le coup d'Etat."

TERREUR D'ETAT

178.565 DETENUS EN QUATRE ANS. . . .

Dans le numéro précédent du *Bulletin* nous avons annoncé que les statistiques relatives au nombre de victimes de ces quatre années de répression, seraient publiées ultérieurement. Alors que notre comité de rédaction était occupé à feuilleter les coupures de presse de la dernière période, le journal *Milliyet* publiait le 21 septembre une série de chiffres basés sur les données fournies par les autorités militaires. Selon le *Milliyet*, le bilan du "rétablissement de l'ordre" au cours des quatre années qui suivirent le putsch, est le suivant:

- Les forces de sécurité ont placé en garde à vue 178.565 personnes en vue d'une instruction préparatoire.

- Parmi celles-ci, 64.505 personnes ont fait l'objet d'un mandat d'arrêt et gardées en prison en prévision de leur procès, tandis que les autres étaient relâchés après 90 jours de détention.

- Sur ce nombre, 41.727 ont déjà été condamnés pour des motifs politiques.

- De plus, les tribunaux militaires ont condamné à mort 326 personnes pour leurs actes politiques, sentences dont à ce jour 25 ont été exécutées.

Rappelons à ce sujet que le 19 février 1982 la Ligue internationale des Droits de l'Homme avait annoncé qu'au cours des 17 premiers mois qui suivirent le putsch, 170.958 personnes avaient été placées en garde à vue en vue d'une instruction préparatoire. Il ressort des chiffres publiés par le *Milliyet* que depuis lors, au cours des 31 mois écoulés, 7.607 autres arrestations ont été effectuées.

Quant au nombre de peines de mort requises lors de procès politiques, il s'est accru de 231 au cours de la 4ème année de répression pour atteindre 6.584. La répartition selon les organisations des peines de mort nouvellement requises se présente comme suit:

Dev-Yol (Voie révolutionnaire): 85, Dev-Sol (Gauche révolutionnaire): 47, Kurtulus (Libération): 20, DISK: 8, KUK (Libération nationale du Kurdistan): 5, TKP-ML: 1, autres: 65.

Selon le journal *Hürriyet* de 24 avril 1984, à cette date 233.645 personnes étaient toujours recherchées par les forces de sécurité, dont 18.695 poursuivies pour leurs actes ou opinions politiques.

OPERATION DE RATISSAGE AU KURDISTAN

Au cours d'opérations minutieusement préparées, sans précédent depuis le coup d'Etat militaire de 1980, des combattants kurdes ont attaqué dans la nuit du 16 août des garnisons ou des postes de gendarmerie dans plusieurs localités du sud-est de la Turquie. Cette région qui fait partie du Kurdistan de Turquie est toujours soumise à la loi martiale. Le mouvement kurde a payé le plus lourd tribut à la répression militaire depuis la date du coup d'Etat.

Selon les agences de presse internationales, l'attaque était dirigée contre deux endroits de la province de Siirt. Un premier groupe se serait affronté à la garnison de Sirvan au nord de Siirt. Trois personnes auraient trouvé la mort au cours de cet affrontement. D'autre part, à Eruh, (sud-est de Siirt) un second groupe aurait attaqué la sous-préfecture avant de se diriger vers la prison locale afin de libérer des détenus.

On évalue à trois cents le nombre de militants kurdes qui ont pénétré en Turquie. Cette opération a été revendiquée par le Parti Ouvrier du Kurdistan (PKK).

En riposte, les troupes de commando turques ont déclenché le lendemain une opération de ratissage. Les autorités militaires affirment que les combattants kurdes auraient tué un soldat et blessé 12 personnes, dont 3 soldats.

Au cours de cette opération de ratissage, les troupes turques, si l'on en croit les informations données par la presse turque, auraient arrêté immédiatement plus de 200 "suspects". Le Chef d'état-major des Forces armées turques s'est rendu immédiatement dans la zone d'opération et a entendu l'opération aux provinces de Hakkari et de Van.

Des rumeurs font état du fait que l'opération de l'Armée turque ne se limiterait pas aux territoires de l'Etat turc, mais que certaines troupes auraient pénétré en Irak. Bien que cette information ait été démentie par les autorités irakiennes, elle ne paraît pas dénuée de tout fondement puisque l'année dernière l'Armée turque avait déjà réalisé une opération de ratissage contre les combattants kurdes, en pénétrant dans les territoires de ce pays voisin avec l'assentiment des dirigeants irakiens.

PROCES DES 56 INTELLECTUELS

Au cours du procès des 56 intellectuels, l'un des inculpés, l'humoriste Aziz Nesin, s'est félicité, devant le tribunal, de ce que le procès permettrait aux intel-

lectuels de défendre leur action. "Nous entendions protester contre le traitement déshonorant des droits de l'homme dans ce pays. En tant qu'intellectuels nous sommes au regret de constater la poursuite de pratiques anti-démocratiques et de violations des libertés publiques (...). La plupart des accusés ici sont des auteurs ou des écrivains. Avant même d'avoir été jugées leurs oeuvres ont été interdites à la télévision."

A la séance d'ouverture de ce procès, les journalistes étrangers n'ont pas été autorisés, alors même qu'ils avaient reçu auparavant l'assurance du commandement de l'état de siège d'Ankara qu'ils pouvaient y assister. L'accès du tribunal a également été interdit à l'observateur ouest-allemand délégué par l'ambassade de RFA en Turquie.

Aziz Nesin, qui est également Président de l'Union des Ecrivains turcs (TYS), a qualifié d'intervention antidémocratique la déclaration faite avant l'ouverture du procès par le général-président Evren, selon laquelle les intellectuels sont des "ennemis intérieurs de la Turquie".

Hüsni Göksel, professeur de médecine à l'université d'Ankara, lui a succédé pour dénoncer l'absence de démocratie au sein de l'université soumise au tout puissant Conseil de l'enseignement supérieur (YOK) qui est lié directement au "Président de la République".

De l'avis des accusés, en ouvrant ce procès, les autorités militaires ont voulu "donner un coup d'arrêt à la contestation de leur ordre en vigueur sous le régime civil".

UN QUOTIDIEN INTERDIT

Le quotidien de droite *Tercüman* (160.000 exemplaires) a été fermé par les autorités militaires le 5 septembre à cause d'un éditorial mettant indirectement en doute la réalité d'un "état de droit" en Turquie. L'interdiction de *Tercüman* a entraîné des protestations de la part de l'IPI (Institut international de la Presse) qui a envoyé des télégrammes au général Evren et au Chef d'état-major des Forces armées turques. C'est la 43ème fois depuis le coup d'état qu'un journal est temporairement suspendu.

EVREN ACCUSE LA PRESSE

Le 4 septembre, au cours d'un entretien avec une délégation de l'Association des journalistes d'Ankara, le général Evren a accusé la presse turque d'avoir une attitude provocante: "Je ne comprends pas ce que les journalistes attendent quand ils demandent une opposition plus active. Si ce qu'ils recherchent, c'est le genre de lutte physique que nous avons connue avant 1980, ils sont extrêmement malavisés. Je ne vois pas de raison pourquoi un député devrait faire plus que se lever courtoisement pour dire ce qu'il a à dire. Après tout, l'opposition n'est guère censée déclencher une bataille à la Chambre, il devrait il préciser."

DIRIGEANTS DE DISK SORTENT DE PRISON

Presque tous les dirigeants de la DISK, la Confédération des syndicats progressistes, ont été mis en liberté provisoire sous caution, alors que leur procès se poursuit devant le tribunal militaire d'Istanbul.

Le Tribunal, agréant la requête introduite par les avocats de la défense, décida le 22 août la mise en liberté de neuf accusés emprisonnés depuis trois ans et sept mois.

Le lendemain, sept d'entre eux furent immédiatement libérés, mais le président de la DISK Abdullah Bastürk et Mustafa Aktulgali, membre du Comité ex-

écusif, furent maintenus en détention sous prétexte qu'ils devaient purger des peines auxquelles ils avaient été condamnés lors de procès antérieurs. Bastürk avait écopé de six mois de prison pour un article paru dans le magazine de la DISK, tandis que Aktulgalı est sous le coup d'une condamnation à 8 ans de prison prononcée à l'issue d'un autre procès politique.

Les avocats de Bastürk recoururent alors à une juridiction supérieure qui décida que la peine de six mois de prison devait être soustraite de la période que Bastürk avait passée en prison. Sur ce, il fut relâché le 18 septembre.

Bastürk et ses 18 camarades figurent parmi les 78 dirigeants de la DISK qui risquent la peine de mort s'ils sont reconnus coupables d'activités marxistes-léninistes. Dans ce procès de masse qui s'est ouvert en décembre 1981, 457 autres accusés sont passibles de peines allant de cinq à 18 ans.

La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a fait part de sa satisfaction à la suite de la mise en liberté des dirigeants de la DISK, tout en jugeant cela insuffisant. La CISL réclame la levée de la loi martiale et la fin des restrictions qui pèsent sur les droits de l'homme et les droits syndicaux.

PAS DE LIBERTE POUR LE COMITE DE LA PAIX

La Cour militaire de Cassation, après avoir revu le dossier à charge du Comité turc de la paix, a cassé le 29 août le jugement qui avait été prononcé contre 23 membres du Comité - en invoquant des raisons de procédure, mais a rejeté leur requête de mise en liberté.

En vertu de cet arrêt, le président du Comité, Mahmut Dikerdem, ainsi que 22 autres intellectuels resteront emprisonnés. Quant au jugement cassé, le tribunal militaire le réexaminera dans les prochains jours.

Dans son jugement, la Cour militaire de Cassation a annoncé que la juridiction inférieure n'avait pas fondé sa condamnation sur des preuves clairement établies, et a ordonné une nouvelle enquête approfondie concernant les accusations qui ont été portées.

Sur ce, lors de la séance du Parlement européen du 12 septembre, le député grec Ephremidis a demandé aux ministres des Affaires étrangères de la CEE s'ils entendaient intervenir en faveur de M. Dikerdem, atteint d'un cancer, et de ses amis.

La réponse écrite à cette question ne se révéla guère satisfaisante: "Le cas spécifique de M. Dikerdem n'a pas fait l'objet d'une discussion de la part des Ministres des Affaires étrangères, réunis dans le cadre de la coopération politique. Les Dix demeurent préoccupés par la situation des droits de l'homme en Turquie et, en particulier, par les circonstances dans lesquelles des personnes sont emprisonnées en raison de leurs opinions. Ils attendent du gouvernement turc le respect intégral des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Les Dix continueront à suivre de près l'évolution de la situation en Turquie sous le rapport des droits de l'homme."

NOUVELLES CONDAMNATIONS

2.8, à Erzurum, 2 membres de "Voie du Peuple" (HY) condamnés à mort.

3.8, à Erzincan, 3 activistes de droite condamnés à mort et 24 autres à des peines allant jusque 36 ans de prison.

10.8, à Istanbul, un responsable local du Parti de la Social-démocratie (SODEP) est condamné à 3 mois de prison en raison d'une déclaration politique.

17.8, à Diyarbakır, un autre procès de masse du Parti ouvrier du Kurdistan (PKK) s'est soldé par une

condamnation à la perpétuité et par 15 autres peines allant jusque 20 ans de prison.

29.8, à Erzincan, 12 membres du Parti communiste révolutionnaire de Turquie (TDKP) condamnés à diverses peines totalisant 77 années de prison. Le même jour, à Ankara, deux membres de TKP/Voix ouvrière condamnés à 13 ans, un autre à 9 ans.

30.8, à Istanbul, 6 activistes de droite se sont vus infliger jusque 8 ans de prison.

NOUVEAUX PROCES POLITIQUES

2.8, à Istanbul, ouverture d'un procès contre 63 membres de Voie révolutionnaire (Dev-Yol) devant un tribunal militaire. Dix des accusés risquent la peine de mort.

9.8, à Istanbul, ouverture d'un procès contre 25 membres de TKP/ML. Une peine de mort a été requise par le procureur militaire.

12.8, ouverture du procès de 31 Témoins de Jéhova devant la Cour de Sûreté de l'Etat. En vertu de l'article 163 du Code pénal turc, ils sont passibles de 7 années de réclusion criminelle pour "activités religieuses subversives".

13.9, à Diyarbakır, cinq avocats au procès du TKP ont été traduits devant un tribunal militaire pour "insultes au procureur militaire" au cours de la défense de leurs clients. Ils sont passibles de peines allant jusque 3 ans de prison.

18.9, à Istanbul, ouverture du procès de 29 membres présumés de Kurtulus (Libération), dont 3 risquent la peine de mort.

25.9, à Istanbul, le procureur militaire a engagé des poursuites contre 22 membres du Parti ouvrier de Turquie (TIP) et a requis des peines allant jusque 12 ans de prison.

29.9, à Istanbul, ouverture du procès de 56 membres présumés de l'organisation kurde Rızgarı. Ils sont passibles de peines allant jusque 20 ans de prison.

Par ailleurs, le 21 août à Izmir, 31 personnes ont été arrêtées pour appartenance au Parti socialiste de la Patrie (SVP).

"UNE AMNISTIE EST PREMATUREE"

Le président du Parlement, Necmettin Karaduman, a déclaré le 28 août qu'une amnistie était prématurée en Turquie: "Si l'on regarde cette question d'un point de vue humanitaire, personne ne pourrait souhaiter à personne au monde que les choses se terminent ainsi. Par ailleurs, il convient également de prendre en considération les intérêts supérieurs de la société. Si l'on examine ce cas sous cet angle, je ne crois pas que l'on puisse inscrire cette question à l'agenda de la Turquie," devait-il préciser.

PRISONS SPECIALES

Le ministère de la Justice a annoncé que cinq prisons - à Bursa, Canakkale, Bartın, Malatya et Gaziantep - avaient été réservées à ceux qui ont ou qui seraient condamnés pour "participation à des actes terroristes" ou pour avoir fait de la propagande appelant à la violence politique.

PAX CHRISTI DENONCE LA TORTURE

Pax Christi International, mouvement catholique pour la paix, a dénoncé le 15 août devant les Nations Unies à Genève, les conditions de détention dans les prisons turques où la torture est pratiquée de façon systématique.

A la 37ème session de la sous-commission des

droits de l'homme des Nations unies le représentant de Pax Christi est également intervenu en faveur de l'Association turque de la paix dont 23 membres ont été condamnés le 14 novembre dernier.

DES FASCISTES NOMMES A DES POSTES-CLE

Selon le journal *The Times* du 11 septembre 1984, des amis du leader fasciste toujours détenu, Alparslan Türkeş, occupent d'ores et déjà de nombreux postes importants dans l'administration et constituent l'élément peut-être le plus influent au sein du Parti de la Mère-Patrie (ANAP).

"Ils se sont assurés, en particulier, le contrôle effectif de la Société d'Etat de Radio et de Télévision (TRT), dont le nouveau directeur était antérieurement

une personnalité importante du Parti d'Action nationaliste (MHP) de Türkeş. Un autre ex-membre du MHP assume la fonction de secrétaire du Ministère de l'Emploi." Et *The Times* d'ajouter: "Le dernier fait encore plus sinistre - qui est intervenu, c'est la nomination de deux directeurs-adjoints à la tête de la Police nationale, dont le premier dirigeait le centre de torture d'Ankara en 1971, sous le précédent régime militaire, et avait par la suite été tenu à l'écart. Quant au second, son nom était apparu dans des documents secrets du MHP où il était cité comme le futur directeur de la Police nationale au cas où le MHP se serait emparé du pouvoir. De telles nominations soulèvent la question de savoir si l'intervention de 1980 constitua réellement une défaite globale du terrorisme, comme ses auteurs l'ont prétendu."

APPELS DE DEMOCRATES CONTRE LE REGIME TURC 4 ANS APRES LE COUP D'ETAT

Une délégation de membres des Parlements belge et européen a tenté le 7 septembre 1984 de remettre à l'ambassadeur de Turquie une lettre ouverte destinée aux autorités turques. La délégation composée du ministre d'Etat Piet Vermeylen, des parlementaires Marijke van Hemeldonck, Jef Smeets et Karel van Miert (SP), Jef Ulburghs (indépendant), Dierick et Staes (Agalev), Didier Bajura (PCB), Anne-Marie Lizin (PS), Luc Dooren (CVP) et W. Kuypers (VU) ont dû faire part de leur message par la voie du parlophone.

Dans sa lettre ouverte, la délégation exprimait son ferme soutien à la "pétition" des intellectuels turcs, et protestait énergiquement contre le fait que des poursuites judiciaires aient été engagées contre 56 d'entre eux.

En refusant de recevoir la délégation, les représentants diplomatiques de la Turquie ont indiqué à quel point les violations des droits de l'homme les préoccupent.

Le nouveau député européen Jef Ulburghs a révélé cette attitude scandaleuse des représentants du régime turc lors de 2 conférences de presse, l'une organisée par le Comité limbourgeois de solidarité avec le peuple de Turquie le 7 septembre à Bruxelles et l'autre le 12 septembre à Strasbourg.

D'autre part, la Ligue belge des droits de l'homme proteste contre la réintégration de la Turquie au Conseil de l'Europe et stigmatise l'inflexibilité du gouvernement turc vis-à-vis des prisonniers politiques. La Ligue demande également au gouvernement belge d'intervenir auprès d'Ankara.

LA PRESSE EUROPEENNE...

"Les 'élections' organisées en novembre dernier n'ont été qu'une mascarade dérisoire. Dans 31 des 67 provinces turques, la loi martiale reste en vigueur. L'université, la presse demeurent sous la botte... Tout au bout oriental de l'Europe, la Turquie souffre et saigne. Les conditions de détention sont terribles. La torture est pratique courante... Ces atteintes permanentes aux droits de l'homme sont le prix payé par la Turquie pour le soutien de Washington. Les Etats-Unis, dit l'ambassadeur turc dans la capitale américaine, nous ont assigné un 'rôle vital', en tant que 'puissance régionale principale' en Méditerranée orientale et au Proche-Orient. Grâce aux amis de MM. Barre, Chirac et Giscard d'Estaing, grâce aux bons soins de Mme Veil, la Turquie du général Evren a retrouvé une place officielle dans les instances européennes. Mais qui pourrait prétendre que la douleur ressentie au bout de ce doigt de la petite 'Europe libre' n'affecte pas tous

ses autres organes?" (*L'Humanité*, 12.9.84)

"Il doit encore y avoir plusieurs milliers de prisonniers détenus en raison de leurs convictions modérées plutôt que de leurs actes dangereusement immodérés. (Nous ne connaissons jamais les chiffres exacts, vu que cela entre dans la politique des autorités turques de ne pas les révéler.) C'est plusieurs milliers en trop et c'est un obstacle très efficace empêchant la Turquie de s'engager plus avant dans la voie qui doit lui permettre d'occuper sa place légitime en tant que partenaire à part entière au sein des clubs européens... La Turquie n'est toujours pas une démocratie qui fonctionne. En plus des restrictions politiques qui eurent pour effet de permettre l'avènement de ce personnage peu connu qu'était M. Ozal, il y a le fait que dans toutes les villes principales et dans 41 des 67 provinces la loi martiale est maintenue dans toute sa rigueur... En Europe, toute la répression ne se trouve pas à l'est de l'Elbe." (*The Guardian*, 12.9.1984)

"La Turquie n'est pas encore tout à fait démocratique et ne prétend pas l'être... Le maintien en détention de personnes non-violentes, présumées être marxistes, tels que les dirigeants du Comité turc de la paix; l'usage de la torture lors de l'interrogation des prisonniers, qui selon toute apparence ne semble pas diminuer; les poursuites engagées contre les intellectuels signataires d'un document rédigé dans des termes modérés demandant instamment qu'il soit mis fin à de tels abus; les limites strictes imposées à la presse empêchant la publication - fût ce partielle - de ce document... Il convient d'ajouter que la pratique qui consiste à imposer la conformité idéologique dans les universités, continue - inchangée - sous le nouveau gouvernement. C'est à ce stade-ci qu'en Occident les amis de la Turquie doivent commencer à éprouver un sentiment de malaise." (*The Times*, 11.9.1984)

"Alors que la vie politique est maintenue dans un corset rigide et que les compétences du gouvernement sont limitées - toutes les questions relatives à la sécurité sont du ressort du président de la République, c'est-à-dire un domaine très vaste - les autres libertés ont elles aussi été sévèrement restreintes. Les journaux ne peuvent formuler aucune critique à propos des mesures qui sont prises par les autorités militaires dans le cadre de l'état d'urgence, toujours en vigueur dans nombre de provinces... Le nombre exact de prisonniers politiques n'est pas connu, mais il est certain qu'ils sont nombreux et que, en plus, ils sont souvent détenus pour des raisons qui sont tout sauf claires... De même, les droits syndicaux font eux aussi l'objet de très fortes restrictions, conséquence inévitable de la politique économique d'Ozal..." (*De Standaard*, 12.9.1984)